

Emetteur:

Gilles PROVOST  
20 Route de la Reine  
92 100 Boulogne  
Tél.Bur.: 01 41 03 47 09  
Fax. Bur.: 01 41 03 44 38  
EMail: Gilles.Provost@Renault.fr

les membres du bureau

Association Française de Formule 18  
23 rue du cap  
76 310 Saint Adresse

Note 99005

le 26/06/1999

**THEME: REUNION DU BUREAU DE L'AFF18**

OBJECTIF: compte-rendu de réunion de bureau

Attente: Votre information et/ou votre action

Ci joints:

- Copie du courrier de la S.R. Vannes qui se porte candidat pour l'organisation du National 2000.
- Copie du courrier de la réponse de J.Chedeville à la S.R. Vannes pour prise en compte de leur candidature.
- Copie du courrier de E.Haineville à la FFV sur le championnat de France des raids.

Une réunion du bureau a eu lieu le 29 Avril lors de l'Eurocat, parmi les sujets retenus pour cette réunion, ont été abordés:

- Point sur la jauge,
- Organisation des épreuves,
- Cht de France des Raids, point de la situation,
- Bulletin No1, premier bilan,
- Bulletin No2, préparation,
- Travaux à planifier.

Les personnes du bureau présentes étaient: E.Haineville, F.Dettling, G.Provost, C.Glangetas, J.Chedeville, H.Ledue, C.Oudar.

Par ailleurs, pour évoquer les problèmes de jauge, D.Paris qui était jaugeur sur l'épreuve Eurocat a été invité à participer aux débats.

## I Point sur la jauge

C.Oudar a présenté les nouveaux certificats de jauge qui permettront d'y faire figurer plusieurs voiles et des évolutions du bateau.

Les problèmes de jauges initiales sur les épreuves, et les problèmes qui en découlent, ont été révoqués au vu de ce qui c'est passé à l'Eurocat.

En effet D.Paris a jaugé plus de 30 bateaux sur cette épreuve ce qui l'a monopolisé 3 jours (non rémunérés) pour faire du travail dans le stress avec une qualité dégradée. C.Oudar avait de son côté jaugé 8 bateaux avec le jaugeur de La Rochelle durant la même période. En moyenne, jauger un bateau demande trois heures.

Même si cela reflète la réussite de la série cette situation est intenable pour les jaugeurs, et dégrade le travail qu'il pourrait faire sur les épreuves. En effet, saturé par ces problèmes, ils n'ont plus du tout envie d'effectuer des contrôles pendant les épreuves.

Le contrôle sur les épreuves étant indispensable, il convient de trouver une solution pour limiter les contrôles sur les épreuves.

Deux voies de progrès ont donc été évoquées:

- Feuille de mesure réalisée chez le constructeur et fournie avec les bateaux de série:

Cette proposition avait été évoquée lors de la réunion du bureau du 7 novembre 1998 (cf Note 98002) et non retenue après un long débat.

Les membres du bureau présents ont demandé un réexamen de cette proposition. C.Oudar (pour la jauge) et H.Ledue (pour les relations constructeurs) doivent prospecter auprès des constructeurs pour déterminer si cette solution est viable.

L'orientation étant que la feuille de mesures soit réalisée par le constructeur pour chaque bateau (avec une personne formée). A partir de cette feuille de mesures, quelques opérations élémentaires de vérification sur les épreuves (ou en dehors) tel que poids du bateau et 2 à 3 mesures sur chaque voile permettent de valider cette feuille pour en faire un certificat de jauge validé par la classe.

Les prototypes garderaient le système actuel.

Si cette solution est entérinée lors d'une prochaine réunion de bureau C.Oudar rédigera les préconisations de contrôles qui permettront de valider la feuille de mesure.

- Augmentation du nombre de jaugeurs:

C.Oudar doit faire le bilan avec P.C.Barraud des jaugeurs F18 "en exercice".

Il devient indispensable de former des jaugeurs. J.Chedeville rappelle que l'ENV pourrait offrir le cadre pour cette formation. C.Oudar doit préparer un courrier à P.C.Barraud pour programmer ce stage au 4ème trimestre 1999, et pouvoir annoncer sa date lors de l'A.G. de La Rochelle. Dans ce courrier, il sera demandé à la FFV de prendre en charge le coût d'organisation voire d'hébergement.

Il a été rappelé que les organisateurs doivent prendre à leur charge les frais des jaugeurs de leur épreuve (repas et hébergement), Les membres du bureau ont proposé, si la situation financière de l'association le permet, que celle-ci prennent exceptionnellement à sa charge une partie des frais de déplacement.

## **II L'organisation des épreuves (et le calendrier 2000)**

G.Provost doit récupérer auprès de la FFV les Instructions de Courses types de la F18, les règles de classe, le cahier des charges des épreuves. Le but est de préparer un courrier aux CTR de ligues sur les règles que doivent respecter les organisateurs pour inscrire une épreuve au calendrier. Ceci permettra aussi à l'AFF18 de valider le calendrier proposé par les ligues pour l'année 2000.

C.Oudar doit préparer puis transmettre aux principaux organisateurs d'épreuves F18 le rappel du CdC en terme de jauge.

## **III Championnat de France des Raids 1999**

E.Haineville a rappelé l'historique du problème et des relations sur le sujet avec la FFV. Il rédigera un courrier (que vous trouvez ci-joint) afin :

- que les deux épreuves "Raid Quiberon" et Cataglen, forment la "Coupe Nationale des Raids 1999 de l'AFF18",
- de prendre note de la décision de la FFV d'organiser un Cht de France des raids à Lalonde en septembre.
- de rappeler qu'il conviendra pour les années à venir de ne pas renouveler cette situation.

Cette décision a été prise de par l'engagement de l'association vis à vis des deux organisateurs qui respectaient notre Cahier des charges et qui correspondaient à notre optique de cette compétition (calendrier, finances).

## **IV Bulletin No1 premier bilan**

G.Provost a rappelé que ce bulletin a été diffusé par la FFV à plus de 200 exemplaires aux propriétaires de certificats de jauge, environ 150 autres ayant été diffusés par J.Chédeville lors des stages, C.Glangetas aux inscrits à l'association et G.Provost aux coureurs connus sur les épreuves.

Cette diffusion large en l'état actuel de fonctionnement ne pourra se renouveler du fait des frais engagés pour l'expédition qui ne seront plus pris en charge par la FFV.

G.Provost doit faire un courrier afin de proposer des espaces publicitaires dans ce bulletin. Le coût proposé sera de 750 FF la ½ page par parution. Paris-Voile déjà approché sur le sujet s'est montré intéressé. Le bureau a décidé d'ouvrir cette proposition aux constructeurs de bateaux.

Par ailleurs, G.Provost devra réaliser un courrier d'information aux constructeurs, organisateurs, jaugeurs F18, à la FFV, aux associations internationales, aux CTR de ligues, et à quelques titres de presse, afin de présenter le bulletin.

Les différents membres du bureau présents ont rapporté des jugements de la part des lecteurs plutôt favorables sur la qualité de ce bulletin.

## **V Bulletin No2 préparation**

Le sommaire de ce bulletin sera:

- compte-rendus de Troyes, Maubuisson, Le Havre, Carnac, Bray-Dunes
- cahier technique de navigation
- le point sur la jauge
- renseignements pratiques Européen, National
- un petit mot sur l'assemblée générale de septembre et les stages ENV de fin de saison.

## **VI Travaux à planifier**

H.Ledue doit préparer les évolutions des statuts de l'association à soumettre lors de la prochaine A.G. de l'association. Ces propositions devront être envoyées aux membres début septembre avec la convocation.

G.Provost devra préparer la convocation à cette assemblée.

C.Oudar doit préparer les propositions d'évolutions de la jauge pour que l'accord des membres du bureau soit acquis pour la réunion de l'association internationale fin juillet à Medemblick.

## **VII démission de Marc Viviers**

Le bureau accepte la demande de démission Marc Viviers, il ne sera pas remplacé jusqu'à la prochaine assemblée générale. Nous prenons note de la proposition de candidature de F.Salgas qui pourra être confirmée lors de cette assemblée.

E.Haineville adressera à Marc Viviers un courrier sur ce point.

G.Provost